

CONVIVIALITE et PERFORMANCE



Challenge de L'Etoile 2020



10 courses :

Les Foulées Du Vernois

28 mars – Remilly-sur-Tille – 10 km

Les Foulées du Lac Kir

18 avril – Dijon – 10 km

10 km au fil de l'eau

10 mai – Saint-Jean-de-Losne – 10 km

La Foulée des Cochons

24 mai – Marsannay-le-Bois – 10 km

La Crocofolie

21 juin – Fontaine-les-Dijon – 10 km

Les Foulées Epleumiennes

19 septembre – Saint-Apollinaire – 10 km

Les Foulées de la Norges

27 septembre – Bretigny – 10 km

Les Foulées du Pont de Pierre

10 octobre – Sennecey-les-Dijon – 10 km

Le Trail du Bouton d'Or

25 octobre – Ahuy – 10 km

La Chevignoise

8 novembre – Chevigny-saint-Sauveur – 10 km



Challenge de running en Côte d'Or



Règlement – Classement :

<http://www.challenge-etoile21.com>

REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ETOILE 2020

Article 1 - Composition du Challenge de l'Etoile

Le challenge de l'étoile est composé de 10 courses :

28 mars	Les Foulées du Vernois	Remilly-sur-Tille
18 avril	Les Foulées du Lac Kir	Dijon
10 mai	Courir au fil de l'eau	Saint-Jean-de-Losne
24 mai	La Foulée des Cochons	Marsannay-le-Bois
21 juin	La Crocofolie	Fontaine-lès-Dijon
19 septembre	Les Foulées Epleumiennes	Saint-Apollinaire
27 septembre	Les Foulées de la Norges	Bretigny
10 octobre	Les Foulées du Pont de Pierre	Sennecey-lès-Dijon
25 octobre	Trail du Bouton d'Or	Ahuy
8 novembre	La Chevignoise	Chevigny-Saint-Sauveur

Article 2 - Participation

Dès sa première participation dans l'une des courses ci dessus, chaque participant est automatiquement intégré dans le classement provisoire du challenge de l'étoile. **Aucune démarche d'inscription n'est requise.**

Le classement de chaque course sera validé dans la mesure où la réglementation en vigueur sur ces différentes courses aura été respectée.

Article 3 - Modalités de Classement

Le classement du challenge est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans chacune des épreuves courues. Il sera établi par catégorie, de poussins à Vétérans 5, masculins et féminins. Le premier de chaque catégorie aura totalisé le plus de points en ayant fait le minimum de courses requis pour sa catégorie.

Les éventuelles réclamations concernant le classement de chaque course devront être déposées dans la semaine suivant la course contestée auprès du bureau du challenge. Passé le délai, les résultats seront entérinés.

Le bureau du Challenge de l'Etoile se réserve le droit de modifier le règlement en cours de saison, pour le cas où il apparaîtrait un oubli ou une erreur pouvant nuire au bon déroulement et à l'esprit du challenge.

Classement officiel sur le site du challenge de l'Etoile : <http://www.challenge-etoile21.com>

Contact : contact@challenge-etoile21.com

Article 4 – Distances de référence

COURSES	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors – Espoirs Seniors - Masters
Les Foulées du Vernois	1	2	5	5	10
Foulées du Lac Kir	1	2	2	5	10
Courir au fil de l'eau	1	2	2	5	10
Foulées du pays des cochons	1	3	3	6	10
La Crocofolie	1	3	3	10	10
Foulées du Pont de Pierre	1	2	2	5	10
Foulées Epleumiennes	1	2	2	5	10
Foulées de la Norges	1	2	2	5	10
Trail du Bouton d'Or	1	3	3	10	10
La Chevignoise	1	2	2	4,5	10

Les coureurs ne pourront marquer des points dans le challenge de l'étoile que s'ils participent à la course dont la distance correspond à leur catégorie (voir tableau ci-dessus). Exemple : pour la foulée des Cochons, un cadet qui court le 10km ou un senior qui court le 6 km ne marquera pas de point pour le challenge.

Particularité de la Chevignoise - Suite au changement de catégories au 1er novembre :

Chaque coureur participera à la course correspondant à sa nouvelle catégorie. Les points marqués seront pris en compte avec les précédentes attributions de points au titre de la catégorie de l'année.

Article 5 - Classement final : Poussins à Cadets

Seront classés tous coureurs ayant participé à un **minimum de 4 courses**.

Le classement sera établi pour **chaque année de naissance** et pour **chaque sexe**, soit **16 catégories** :

(PO1F - PO1M - PO2F - PO2M - BE1F - BE1M - BE2F - BE2M - MI1F - MI1M - MI2F - MI2M - CA1F - CA1M - CA2F - CA2M)

Le classement final sera obtenu en additionnant les **4 meilleurs résultats**.

Nombre de points attribués = 100 * (temps du premier / temps du coureur), arrondi au point inférieur.

Exemple :

		Place	Temps	Points
Benjamins 1ère année	DUPONT Thomas	1 ^{er} BE1 M	00:10:15	100
	DURAND Pierre	2 ^{ème} BE1 M	00:10:25	98
	LENOIR Paul	3 ^{ème} BE1 M	00:11:53	86

Benjamins 1ère année	LAVAL Marie	1 ^{ère} BE1 F	00:11:22	100
	MARTIN Chloé	2 ^{ème} BE1 F	00:11:58	94
	LEGRAND Mathilde	3 ^{ème} BE1 F	00:12:50	88

Article 6 – Classement final : Juniors à Masters

Le classement final sera établi en additionnant le **total des points classement et des points bonus**.

* Points classement :

	minimum de participations	Performances prises en compte
Juniors et Espoirs	4 courses	6 meilleurs résultats
Seniors à Masters 4 (59 ans)	6 courses	8 meilleurs résultats
Masters 5 et Masters 6 (60 à 70 ans)	5 courses	7 meilleurs résultats
Masters 7 et après (plus de 70 ans)	4 courses	6 meilleurs résultats

Pour chaque course, l'attribution des points se fait en fonction du classement scratch, selon la formule :

nombre de points attribués = 100 – [(a-1) x 99 / (b-1)] (a = rang du coureur b = nombre de coureurs classés)

Ainsi, quel que soit le nombre de coureurs classés, le premier marquera toujours 100 points et le dernier 1 point.

Exemple : sur une course qui comptabilise 150 coureurs classés :

Premier	$100 - [(1-1) \times 99 / (150-1)]$	= 100 points
75 ^{ème}	$100 - [(75-1) \times 99 / (150-1)]$	= 49,16 points
150 ^{ème} (dernier)	$100 - [(150-1) \times 99 / (150-1)]$	= 1 point

* **Points bonus** : Afin de récompenser la fidélité, un **bonus de 15 points par participation** sera attribué, avec un **maximum de 9 courses, soit 135 points bonus maxi**.

Exemple : 10 courses = 135 points bonus / 9 = 15 pts. / 7 = 105 pts. / 6 = 90 pts. / ... / 1 = 15 pts.

Article 7 – Récompenses

La **remise des récompenses** se déroulera à l'issue de la dernière épreuve lors d'une soirée qui aura lieu le :

Vendredi 20 novembre 2020 à 20 h

Salle des fêtes - rue de la mare - **21380 SAVIGNY-le-Sec**

Seront récompensés (Coupes et lots tirés au sort) :

- **Jeunes** : 3 premiers de chaque année de naissance (soit 6 par catégorie FFA)
- **Adultes** : 3 premiers de chaque catégorie FFA.

Un buffet sera offert en clôture de cette cérémonie à tous les coureurs qualifiés au classement final.

Important : Les lots et coupes ne seront remis qu'aux **athlètes présents** lors de la soirée.

Afin de faciliter les invitations, les coureurs doivent indiquer leur adresse mail lors de l'inscription aux courses.